

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	71-Sciences de l'information et de la communication
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Sciences de l'information et de la communication. Communication et réalisation audiovisuelle
<b>Job profile :</b>	Creation of audio visual and video content, popular education (outside state education system) and films, organisation of sociocultural activities, mediation, audiovisual production
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Communication sciences    Audiovisual communication Information science    Other
<b>Implantation du poste :</b>	0331420P - UNIV. BORDEAUX MONTAIGNE (IUT)
<b>Localisation :</b>	BORDEAUX
<b>Code postal de la localisation :</b>	33170
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	1, RUE JACQUES ELLUL  33170 - BORDEAUX
<b>Contact administratif :</b>	MADAME MARIE-PIERRE SARROTTE
<b>N° de téléphone :</b>	Gestionnaire RH 05 57 12 45 44
<b>N° de Fax :</b>	05 57 12 45 44
<b>Email :</b>	marie-pierre.sarrotte@u-bordeaux-montaigne.fr
<b>Date de saisie :</b>	14/02/2022
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	17/02/2022
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2022
<b>Date de publication :</b>	22/02/2022
<b>Publication autorisée :</b>	OUI
<b>Mots-clés :</b>	communication ; information-communication ; médias de communication ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	Departement Carrieres Sociales
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA4426 (200919217D) - UR 4426 - MEDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

## CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2022

### POSTE N° 0388

<b>Nature de l'emploi</b>	Maître/sse de conférences
<b>Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)</b>	Article 26.I.1
<b>Spécificité du poste</b>	Sciences de l'information et de la communication. Communication et réalisation audiovisuelle.
<b>Section CNU</b>	71
<b>Localisation</b>	IUT Bordeaux Montaigne, 1 rue Jacques Ellul, 33000 Bordeaux
<b>Etat du poste</b>	Vacant
<b>Date de prise de fonctions</b>	01/09/2022
<b>Résumé du poste en anglais</b>	Urban and territorial planning. University Institute of Technology, Department of Social Studies, degree in Youth and Community Work and Sustainable Cities and Territories
<b>Euraxess research fields</b>	Creation of audio visual and video content, popular education (outside state education system) and films, organisation of sociocultural activities, mediation, audiovisual production
<b>Enseignement</b>	<p>➔ <b>Filières de formation concernées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BUT Carrières sociales parcours Animation sociale et socioculturelle</li> <li>- BUT Carrières sociales parcours Villes et territoires durables</li> <li>- Licence professionnelle Coordination de projets de développement social et culturel</li> <li>- Master Ingénierie d'animation territoriale</li> </ul>

## ➤ Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Le maître de conférences recruté.e devra prendre en charge et proposer des enseignements pratiques de projets de réalisations audiovisuelles et artistiques-audiovisuelles, au sein du département Carrières sociales, en lien avec des pratiques d'animation sociale/socioculturelle et les attendus du programme pédagogique national. Il s'agira notamment de contribuer à la formation des étudiant.e.s du BUT Carrières Sociales parcours Animation sociale et socioculturelle, autour des compétences suivantes :

- Concevoir des projets de réalisations audiovisuelles comme moyens d'animation auprès de populations et publics ;
- Mettre en œuvre des dispositifs audiovisuels, utiliser des techniques et outils appropriés (vidéo plus particulièrement) ;
- Animer par la pratique de l'outil audiovisuel, en comprenant les enjeux qu'elle recèle en tant que nouvelle pratique sociale ou « témoin de la vie sociale » ;
- Acquérir une compétence de médiation par la création d'images fixes et animées.
- Analyser la pratique audiovisuelle, écriture de scénario, découpage, etc.
- Analyser la rhétorique des images et des sons ; élaboration de grilles de lecture des films.

Outre une connaissance des sciences de l'information, de la communication et des médias, une connaissance approfondie du secteur professionnel de l'animation sociale et socioculturelle (ainsi que des apports théoriques, techniques et pratiques relatifs à la réalisation audiovisuelle et à la communication visuelle/audiovisuelle dans ce champ) est attendue.

Une expérience préalable d'ateliers de pratique de réalisation et de la communication visuelle sera fortement appréciée, puisque la personne recrutée animera des ateliers pour des non spécialistes, futurs animateurs.trices socioculturels, qu'il.elle accompagnera dans des séances pratiques de tournage et de montage de films.

Concernant l'inscription du poste dans le BUT Carrières sociales parcours Villes et territoires durables, elle se fera au travers des enseignements suivants :

- « Méthodes visuelles et sonores » : bases théoriques de la production sonore et visuelle (ex : histoire de la photographie, sémiologie de l'image, autres grilles d'analyse...) à la réalisation (photographie, vidéo, autres outils plastiques, enregistrements sonores, cartographies subjectives, etc.)
- « Méthodes et techniques d'animation participative » : analyse des enjeux, co-construction, intelligence collective, intervention dans l'espace public, ateliers d'urbanisme populaire, etc.
- SAÉ (situation d'apprentissage et d'évaluation) « Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de communication dans le cadre d'un atelier d'aménagement et/ou d'un projet de transition » : soutien à l'élaboration, la mise en image et le partage des diagnostics de territoire, à la mise en œuvre et l'évaluation de projets.
- « Bureautique » : outils collaboratifs, réseaux sociaux, retouche photo...

L'enseignant.e animera des ateliers et des cours théoriques pour des non spécialistes, futurs agents de développement. Ces professionnels polyvalents sont chargés de créer des liens entre la conception de projet et sa mise en œuvre et tiennent un rôle essentiel d'organisation, de coordination et d'animation d'initiatives locales.

	<p>Seront particulièrement appréciées : les connaissances liées à l'urbanisme, à la transition écologique ou à la promotion des territoires ; une expérience préalable dans le champ de la participation citoyenne, de la sensibilisation à l'environnement ou de l'observation photographique des paysages.</p> <p>De façon transversale, le.la futur.e collègue portera aussi, dans les deux parcours (Animation sociale et socioculturelle et Villes et territoires durables), des enseignements en communication visuelle en lien avec les projets personnels et professionnels des étudiant.e.s via les réseaux sociaux, les affiches, les facilitateurs graphiques, les formats vidéos courts.</p> <p>Pour la Licence professionnelle et le Master susmentionnés, il s'agira de favoriser la montée en compétences de cadres intermédiaires et cadres supérieurs du champ social et socioculturel, notamment celles et ceux en formation continue, autour des enjeux contemporains de la communication des organisations (interne et externe) ou de l'approfondissement des thématiques communes aux filières BUT. Pour répondre aux demandes spécifiques de ces stagiaires, pour la plupart en situation d'emploi et de responsabilités, la connaissance des champs social et socioculturel, avec leurs attentes et culture spécifiques, doit faire l'objet d'une connaissance théorique et pratique fine. Au-delà des charges d'enseignement le poste nécessite un réel investissement dans la vie pédagogique du département (encadrement de projets, suivis de mémoires et stages...) et dans la prise en charge de responsabilités administratives, dans un contexte d'évolution des diplômes.</p> <p>Une connaissance et un intérêt des spécificités du dispositif IUT sont attendus.</p>
<p><b>Recherche</b></p>	<p>Laboratoire(s) : MICA UR 4426</p> <p>➡ <b>Projet en cohérence avec le volet « recherche » du contrat quadriennal de l'établissement :</b></p> <p>Le.la maître de conférences devra avoir une bonne connaissance et une bonne maîtrise du processus complet des productions audiovisuelles à savoir les conditions de production, les modes de diffusion, les modes de réception et les nouvelles formes de pratiques sociales engagées. Une bonne connaissance de la communication audiovisuelle, des méthodes et des théories communicationnelles est nécessaire. La connaissance des usages et des publics en matière cinématographique, audiovisuelle et artistique sera appréciée.</p> <p>Les recherches du.de la maître de conférences devront témoigner de compétences en ce qui concerne les procédures d'indexation et de recherche des œuvres et productions audiovisuelles dans divers dispositifs. Les approches anthropologique, sociologique et sémiologique des œuvres audiovisuelles sont attendues. Une ouverture sur la dimension esthétique sera appréciée.</p> <p>Les travaux du.de la maître/sse de conférences devront s'intéresser aux incidences des technologies du numérique dans le champ de l'audiovisuel (dans les domaines des médias, de l'art, de l'information et ou de la communication). La question des mutations des formats, des natures de productions audiovisuelles, des métiers avec Internet et les réseaux socio-numériques sera nécessaire.</p> <p>Le.la maître/sse de conférences devra présenter des expériences d'enseignement, de participation à des projets et de recherche dans les domaines indiqués. Une expérience</p>

dans des comités scientifiques de revues ou de colloques est souhaitée. Il.elle sera appelé.e à travailler avec des chercheur.e.s et doctorant.e.s des divers axes du laboratoire MICA UR 4426 auquel il.elle sera rattaché.e., ainsi qu'avec l'équipe des enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'IUT autour de projets de recherche spécifiques. Des expériences internationales seront appréciées.

### **Informations Complémentaires**

#### **Enseignement :**

UFR d'enseignement : IUT Bordeaux Montaigne

Lieu(x) d'exercice : Département Carrières Sociales, Bordeaux

Equipe pédagogique : 24 sur poste

Nom directeur (directrice) d'UFR : Isabelle Cousserand-Blin

Téléphone : 05.57.12.20.01

Email : [direction@iut.u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:direction@iut.u-bordeaux-montaigne.fr)

URL [www.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr)

#### **Recherche :**

Lieu(x) d'exercice : Maison des sciences de l'homme de Bordeaux

Nom directeur labo : Cécile Croce (codirectrice) et Vincent Liquète (codirecteur)

Tél des co-directeurs labo : Vincent Liquète 06 46 22 11 90

Email co-directeurs labo : [cecile.croce@iut.u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:cecile.croce@iut.u-bordeaux-montaigne.fr) ;  
[vincent.liquete@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:vincent.liquete@u-bordeaux-montaigne.fr)

URL labo : <https://mica.u-bordeaux-montaigne.fr/>

Descriptif labo : Le MICA est une Unité de recherche de l'École doctorale Montaigne-Humanités en Sciences de l'Information et de la Communication, en Sciences de l'art, ainsi que d'autres disciplines. Il compte comme membres permanents 68 enseignants chercheurs et 90 doctorants répartis en six axes :

- Médias, Sociétés et Cultures (MSC) ;
- Information, connaissance et innovation numérique (ICIN) ;
- Communication - Organisations – Société (COS) ;
- Art, design, scénographie : figures de l'urbanité (ADS) ;
- Etudes digitales : des données aux dispositifs (E3D) ;
- Image, design, espaces, médiations : l'expérience du contemporain (IDEM).

<p><b>Description activités complémentaires</b></p>	<p><b><u>Moyens</u> :</b></p> <p>Moyens matériels : ceux du département Carrières Sociales, formation initiale et continue</p> <p>Moyens humains : une équipe de 24 enseignants sur poste, un réseau de professionnels intervenant dans la formation</p> <p>Moyens financiers :</p> <p>Autres moyens :</p> <p><b><u>Autres informations</u> :</b></p> <p>Compétences particulières requises : connaissance des profils étudiants d'IUT souhaitée, compétences relationnelles pour accompagnement de projets professionnels personnalisés</p> <p>Evolution du poste :</p> <p>Rémunération :</p>
<p><b>Contact/informations</b></p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p>
<p><b>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</b></p>	<p><i>Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3 du code de l'éducation</u> ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p>

	<p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<b>Préconisations recherche</b>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.</p>